

Coopérative 'CooProvence' : s'associer pour réussir ensemble



Installée à Avignon, la coopérative d'artisans CooProvence rassemble aujourd'hui 90 entreprises locales, qui ont choisi de se fédérer dans un esprit d'entraide et d'autonomie. Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, est allé à leur rencontre, accompagné notamment du sous-préfet à la Relance, Julien Fraysse et des députés [Souad Zitouni](#) et [Adrien Morenas](#).

« L'année dernière, j'ai eu le plaisir de rencontrer [Nicolas Bouey](#), directeur général de la coopérative [Pasec CooProvence](#) du groupement [Artisans artipôle - Orcab](#) », se remémore alors Souad Zitouni. « Il m'avait fait part de son besoin d'expansion sur notre territoire au vu du développement performant de sa coopérative. A ce titre, je l'ai mis en relation avec le Préfet et le Sous préfet à la

relance. » Ces derniers ont ainsi visité les locaux de la coopérative qui fédère des TPE et PME dans des domaines variés tels que le chauffage, l'électricité ou le domaine sanitaire. L'occasion également d'échanger autour des projets à venir et d'adoubler la députée de la 1e circonscription du Vaucluse du titre honorifique de marraine de la coopérative.

« Avec quatre millions d'euros de chiffre d'affaires et 90 entreprises adhérentes, [CooProvence](https://www.coopprovence.com) est un véritable modèle territorial d'économie circulaire. En se fédérant, les artisans peuvent négocier de meilleurs prix et défendre leurs intérêts, mais également ceux des clients. Très performante, la coopérative recherche actuellement un terrain de 10 000m² avec la possibilité de construire ou de réhabiliter un bâtiment de 5 000m²», précise la députée.

Et d'ajouter : « Dans le cadre de France Relance, nous avons lancé un dispositif de 'Reconversion des friches polluées issues d'anciens sites industriels ou sites miniers' qui rouvrira en 2022 et qui répond à ce type de besoin des entreprises de notre territoire. »



Le préfet Bertrand Gaume et les élus locaux ont visité les locaux de la coopérative vendredi 15

octobre



Crédit photo: Préfecture de Vaucluse